

17 décembre 2019

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 décembre 2019 du Conseil de la municipalité de Saint-Rémi-de-Tingwick, tenue au Pavillon Municipal, situé au 1465 rue Principale, à Saint-Rémi-de-Tingwick, le lundi 17 décembre 2019 à 19h.**

Sont présents : les conseillers messieurs Alain Groleau, Charles Luneau, Pierre Auger et Normand Paquin.

Sont absents le conseiller Marco Couture et la conseillère madame Brigitte Nadeau.

Monsieur Mario Nolin, maire, agit comme président de l'assemblée.

Les membres du conseil présents forment le quorum.

Également présente : madame Anouk Wilsey directrice générale et secrétaire-trésorière agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

**Ouverture de la séance extraordinaire**

Constatant qu'il y a quorum, monsieur Mario Nolin, président de l'assemblée, déclare ouverte la séance extraordinaire du conseil à 19 h 01.

2019-12-305

**Adoption de l'ordre du jour**

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil renoncent à la lecture complète de l'ordre du jour ;

**CONSIDÉRANT AUSSI QUE** la présente séance extraordinaire a été convoquée conformément aux articles 152 et suivants du Code municipal du Québec;

**CONSIDÉRANT QUE** l'ordre du jour est :

- 1) Présences
- 2) Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3) Adoption du budget 2020
- 4) Adoption du programme triennal des immobilisations 2020-2021-2022
- 5) Questions sur les sujets ci-hauts mentionnés
- 6) Levée de la séance extraordinaire

Il est proposé par le conseiller Charles Luneau, appuyé par le conseiller Normand Paquin et unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que transmis.

**ADOPTÉE.**

2019-12-306

**Adoption du budget 2020**

**CONSIDÉRANT QUE** les prévisions budgétaires 2020 suivantes:

REVENUS	
Taxes foncières générales	354 354.00 \$
Taxes voirie	201 496.00 \$
Taxes protection des Trois-Lacs	6 948.00 \$
Taxes entrepôt abrasifs	9 099.00 \$
Taxes Sureté du Québec	55 585.00 \$
Taxes services des incendies	69 481.00 \$
	<b>696 963.00</b>
<i>Sous-total taxes générales \$</i>	
Restauration des Trois-Lacs	18 145.00 \$
Matières résiduelles - Compensation	60 745.00 \$
Service à la dette - Eau	25 655.00 \$
Service de la dette- Puits	52 543.00 \$

17 décembre 2019

Vidange fosse septique	20 000.00 \$
	<b>177 088.00</b>

*Sous-total compensations \$*

Protection de l'environnement	22 150.00 \$
Redevance - matières résiduelles	17 625.00 \$
Prise en charge du réseau local	100 000.00 \$
Réseau routier hiver (MTQ)	110 500.00 \$
Transfert Gouvernement du Québec	43 412.00 \$
	<b>293 687.00</b>

*Sous-total subventions et transferts \$*

Autres revenus (Licences et permis, dérogations mineures, droits sur les mutations immobilières, amendes et pénalités, etc.)	<b>50 800.00</b>
--	------------------

**TOTAL REVENUS 1 218 538.00 \$**

### DÉPENSES

Conseil et greffe (élections)	58 462.00 \$
Gestion financière et administrative	195 306.00 \$

*Sous-total administration générale 253 768.00 \$*

Police - Sûreté du Québec	55 299.00 \$
Sécurité incendie	70 000.00 \$

*Sous-total sécurité publique 125 299.00 \$*

Voirie municipale	154 581.00 \$
Enlèvement de la neige	321 704.00 \$
Éclairage public	8 000.00 \$
Signalisation	1 000.00 \$
Transport adapté	1 309.00 \$
Fourrières- animaux	950.00 \$

*Sous-total transport et voirie 487 544.00 \$*

Réseau d'eau potable	26 960.00 \$
Matières résiduelles	91 000.00 \$

*Sous-total hygiène du milieu 117 960.00 \$*

Administration (agente de loisirs)	33 168.00 \$
Patinoire	8 000.00 \$
Parc et terrain de jeux	11 580.00 \$
Services payés autres municipalités	26 000.00 \$
Autres activités culturelles	8 000.00 \$

*Sous-total loisirs et culture 86 748.00 \$*

*Urbanisme et développement 36 750.00 \$*

*Quote-part évaluation foncière (MRC) 97 288.00 \$*

*Frais de financement 43 529.00 \$*

*Remboursement de la dette 68 400.00 \$*

*Surplus accumulé non affecté (98 748.00) \$*

**TOTAL DÉPENSES \$ CONCILIATIONS 1 218 538.00 \$**

Il est proposé par le conseiller Pierre Auger, appuyé par le conseiller Alain Groleau et unanimement résolu que le conseil adopte le budget 2020 détaillée ci-haut

**ADOPTÉE.**

17 décembre 2019

**Adoption du programme triennal des immobilisations 2020-2021-2022**

**CONSIDÉRANT QUE** le programme triennal des immobilisations (PTI) 2020-2021- 2022 suivant:

	ANNÉE 2020	ANNÉE 2021	ANNÉE 2022
<b>ADMINISTRATION</b>			
Rénovation bureau	13 000 \$		
Lumières centre communautaire		10 000 \$	
<b>VOIRIE ET INFRASTRUCTURES</b>			
Aqueduc secteur Trois-Lacs	3 962 963 \$		
Réfection			100 000 \$
Asphalte		60 000 \$	
Camion à neige		200 000 \$	
<b>SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>			
Plan de sécurité civile (mise à jour)	5 000 \$		
Afficheur de vitesse	5 000 \$		
<b>DÉVELOPPEMENT, AMÉNAGEMENT ET PARCS</b>			
Patinoire- Filet	5 000 \$		
Achat bacs 3 voix	5 000 \$		
Abreuvoirs	5 000 \$		
Mise aux normes parcs		5 000 \$	4 000 \$
Toilettes (parcs et sentier)			6 000 \$
<b>TOTAL</b>	<b>4 000 963 \$</b>	<b>275 000 \$</b>	<b>110 000 \$</b>

<b>FINANCEMENT</b>			
Activité de fonctionnement courant	18 000 \$		
Nouveau règlement d'emprunt	792 593 \$	200 000 \$	
Autres fonds (PRIMEAU)	3 170 370 \$		
Autres fonds (FDT)	20 000 \$	5 000 \$	10 000 \$
Autres fonds (TECQ)		60 000 \$	100 000 \$
Autres fonds		10 000 \$	
<b>TOTAL</b>	<b>4 000 963 \$</b>	<b>275 000 \$</b>	<b>110 000 \$</b>

Il est proposé par le conseiller Charles Luneau, appuyé par le conseiller Pierre Auger et unanimement résolu que le conseil adopté le PTI 2019-2020-2021 détaillé ci-haut.

**ADOPTÉE****Période de questions**

- Les augmentations versus les taxes

**Levée de la séance extraordinaire**

À 19h 24, le conseiller Alain Groleau, appuyé par le conseiller Normand Paquin propose la levée de la séance extraordinaire, tous sont unanimes.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

Le maire a pris connaissance de toutes les résolutions qui précèdent. Il n'exerce pas

son droit de veto.

---

Mario Nolin, maire

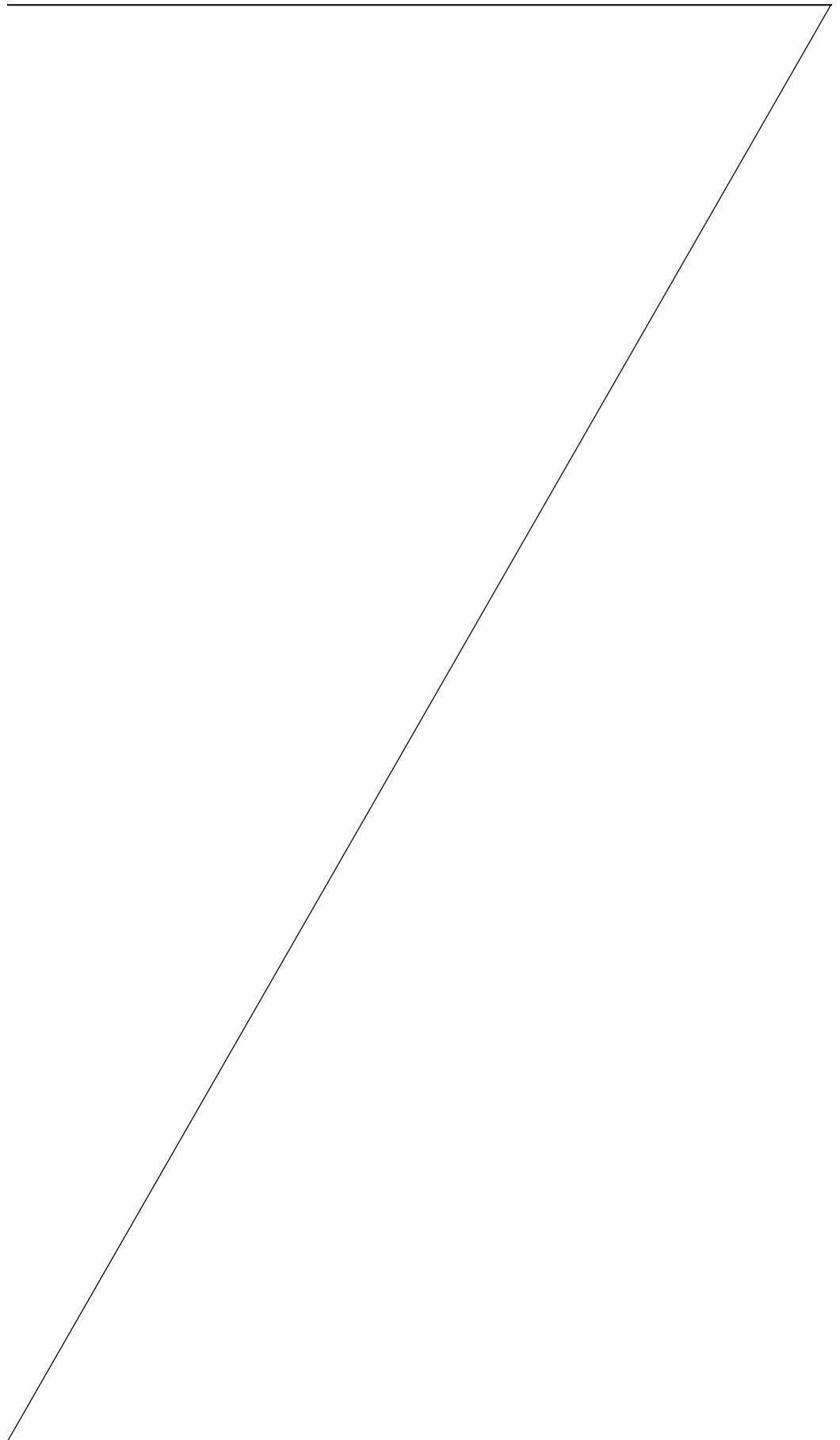
---

Anouk Wilsey  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

---

Mario Nolin  
Maire

-----



17 décembre 2019